

economiesuisse
Hegibachstrasse 47
Case postale
8032 Zürich

Lausanne, le 30 octobre 2006
S:\COMMUN\POLITIQUE\Position\2006\POL0642.doc
REJ/jch

Procédure de consultation sur le projet de révision de l'ordonnance sur la protection des animaux

Mesdames, Messieurs,

Votre courrier du 8 août 2006 concernant le dossier cité en titre nous est bien parvenu et nous vous remercions de nous consulter à ce propos.

En préambule, nous avouons une certaine surprise d'être consultés sur cette ordonnance (ce que nous apprécions néanmoins), alors que nous n'avons pas été consultés en son temps sur le projet de révision de la Loi sur la protection des animaux, approuvée par le parlement en décembre 2005.

Il semble néanmoins que les modifications apportées à la loi soient sans commune mesure avec les adaptations qui en résultent sur le plan de l'ordonnance. Nous relevons que ce projet, sous couvert de bonne conscience, va beaucoup trop loin en matière de protection des animaux, au détriment de ceux qui s'en occupent. D'une manière générale, l'activité économique, aussi bien dans le domaine de l'élevage, que dans ceux de la recherche et de la transformation des produits, sera fortement handicapée si cette révision aboutit.

Par ailleurs, alors que tendanciellement les administrations, tant fédérale que cantonales, cherchent à réduire le volume législatif en édictant des lois cadres et des ordonnances de taille raisonnable, nous sommes effarés de constater que le projet proposé comporte 226 articles, plus 5 annexes et « pèse » pas loin de 80 pages (plus de 150 avec les annexes). L'activité humaine en contact avec le monde animal nécessite-t-elle réellement une telle débauche législative ? Nous en doutons fortement.

En conclusion, nous refusons d'entrer en matière et refusons catégoriquement ce projet de révision de l'ordonnance sur la protection des animaux.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces lignes, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Guy-Philippe Bolay
Directeur adjoint

Régis Joly
Sous-directeur